

Les réformes après la tempête

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1112

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011384>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les réformes après la tempête

La situation financière du canton de Genève fait moins de bruit depuis que les grévistes sont retournés au travail; mais les problèmes qui les avaient amenés dans la rue restent entiers et ne trouveront de solution que si des choix politiques clairs sont faits.

(jd) Le bilan des grèves qui ont secoué la fonction publique genevoise est plutôt maigre. Le Conseil d'Etat a réussi à faire passer un budget conforme au plan de redressement des finances qu'il s'est fixé et, chez nombre de fonctionnaires, l'enthousiasme militant et un réel souci quant à la qualité du service public ont fait place à l'amertume et au découragement. Pouvait-il en être autrement? Probablement pas quand on sait le degré de méfiance qui règne entre les membres de l'exécutif et les représentants du personnel, à un point tel que le président du Cartel et le responsable du département des Finances ne s'adressent pas la parole en dehors des échanges obligés autour du tapis vert. On comprend dans ces conditions qu'une véritable négociation n'ait jamais pu se nouer, chacune des parties s'ingéniant à multiplier maladroites et rigidités, comme si personne n'avait vraiment intérêt à un accord: refus initial du Cartel d'admettre la gravité de la situation financière du canton, perçue comme une affabulation de l'exécutif destinée à mettre à genoux la fonction publique; précipitation et autoritarisme inutiles du Conseil d'Etat à la suite du rejet populaire d'une modeste hausse d'impôts en juin dernier; procédure de contrôle ambiguë et mode de retenue salariale hautement fantaisiste qui ont réussi à indisposer les non-grévistes eux-mêmes; incapacité des syndicats à admettre que la liberté d'action du gouvernement est limitée par le parlement et le souverain: dans une récente lettre à l'exécutif, n'exigent-ils pas qu'un éventuel accord ne puisse être remis en cause par un référendum fiscal? Et l'on pourrait continuer l'énumération.

Vide politique

La crise financière a révélé un véritable vide politique. Ceux qui aujourd'hui montent en première ligne pour exiger de l'Etat une cure de minceur ne sont pas les derniers à avoir allègrement voté des dépenses il y a peu encore. Lorsqu'il

s'agit de préciser la nature et l'ampleur des coupes, la droite est singulièrement muette. La gauche socialiste, tiraillée entre ses responsabilités gouvernementales et ses liens privilégiés avec la fonction publique, danse une valse-hésitation qui ne renforce pas sa crédibilité. Seuls les écologistes, à l'aise puisqu'ils dénoncent depuis des années la boulimie de l'Etat, ont avancé quelques idées vraiment originales. Les organisations de fonctionnaires, en campant sur la défense des acquis, n'ont pas su saisir l'occasion et remplir ce vide. Plus récemment, le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT) est sorti de sa réserve et a émis des propositions intéressantes (DP n° 1098), non sans susciter des grincements de dents chez ses partenaires, par exemple l'idée du partage du travail.

Les réductions linéaires: une solution à court terme

Vu la gravité de la situation financière actuelle mais surtout de l'évolution prévisible, on peut admettre les mesures relativement sévères décidées par le Conseil d'Etat pour 1993 et notamment le blocage des salaires. Mais il faudra très vite revenir à l'indexation, avec éventuellement des aménagements destinés à favoriser les revenus les plus bas. Par contre le système de rémunération et les augmentations automatiques des revenus réels (annuités, primes de fidélité) méritent discussion: comment l'Etat pourrait-il payer ses fonctionnaires sans tenir compte de la situation économique générale et notamment de ses rentrées fiscales? Par ailleurs, les coupes budgétaires linéaires peuvent se justifier provisoirement par le besoin de réaliser dès maintenant des économies. Mais cette manière de faire ne peut durer longtemps. Déjà on observe le ridicule d'une situation qui voit des établissements scolaires devoir amputer leur budget dans la même proportion, quels que soient les problèmes

auxquels ils ont à faire face, alors que le Département de l'instruction publique ne s'est pas encore posé la question du maintien de ses services de recherche et de l'audiovisuel; ou des administrations qui ont fait de louables efforts de rationalisation ces dernières années être soumises au même régime amaigrissant que celles qui n'ont pas regardé à la dépense.

Priorités

Le Conseil d'Etat a certes indiqué des priorités: personnes âgées, logement social et chômeurs. Cela ne suffit pas. Les nécessaires mesures d'économie doivent maintenant faire l'objet d'un débat politique qui distingue l'ordre des priorités dans les tâches de l'Etat, et de négociations décentralisées qui associent les organisations du personnel à la réorganisation de l'administration. Seuls des progrès rapides et substantiels, bénéficiant d'un large soutien politique, convaincront les fonctionnaires qu'ils ne sont pas les boucs émissaires de la crise financière et créeront les conditions indispensables d'un éventuel accroissement de la charge fiscale, s'il appert que les tâches sociales et éducatives essentielles l'exigent. ■

L'immuable scénario

(jd) Prenez un groupuscule fondé par des déçus des partis de la gauche traditionnelle à qui ils reprochent leur mollesse et leur compromission. Imaginez que ce nouveau mouvement, pour se profiler, décide de lancer une initiative populaire et sollicite la collaboration des cousins honnis, au nom d'un front commun des forces de progrès. Il y a de fortes chances pour que le scénario se réalise si l'on se réfère au passé de la politique fédérale et à une récente actualité genevoise: le mouvement «Solidarités» vient d'entraîner à sa suite, dans le lancement d'une initiative fiscale, les partis socialiste, écologiste et du travail. Ce type d'alliance ne profite qu'à la mouche du coche qui s'y connaît à faire avancer le cheval mais aussi à le mépriser lorsque l'effort est accompli.